



Gestionnaire finances et commande publique

Sous l'autorité du directeur général des services et du directeur adjoint en charge des ressources et du développement, Vous assurez les missions :

- de suivi des marchés publics et des travaux;
- d'élaboration et de suivi des affaires financières et fiscales.

MISSION PRINCIPALE :

Vous êtes chargé de la commande publique, du plan pluriannuel d'investissement et mettez en œuvre les méthodes et outils de gestion permettant de garantir la bonne utilisation des ressources de la collectivité. Vous assurez le suivi des grands travaux et participez aux réunions de suivi des chantiers. Vous participez à l'élaboration de groupements de commandes à l'échelle intercommunale et accompagnez les communes dans cette démarche. Vous mettez également votre expertise au service des projets transversaux des services en fonction des besoins de la direction et des élus.

ACTIVITES :

Finances et fiscalité :

- Participer au conseil communautaire et aux commissions relatives au poste (commission finances, proximité, CLECT, CAO, mutualisation)
- Proposer des pistes d'optimisation des ressources financières de la collectivité
- Elaborer la planification pluriannuelle des investissements et du budget
- Gérer la dette et les garanties d'emprunts
- Proposer des pistes d'optimisation des ressources fiscales de la collectivité
- Réaliser les diagnostics fiscaux
- Rechercher des leviers fiscaux
- Proposer des plans d'actions visant à la réduction des coûts de fonctionnement de la collectivité
- Proposer des procédures permettant des gains d'efficacité

Marchés publics :

- Mettre en œuvre administrativement les procédures de la commande publique
- Rédiger des différents documents liés à la commande publique (DC, CCAP, etc.)
- Participer à l'analyse des offres
- Préparer les commissions d'appel d'offres
- Réaliser le suivi administratif et financier des marchés publics courants
- Mettre en place d'outils et tableaux de bord internes de planification et de suivi des marchés publics
- Conduire les études préalables aux opérations
- Analyser de la faisabilité technique et financière
- Mettre en place des groupements de commande

PROFIL :

Cadre d'emploi

Rédacteur (ou inscrit sur liste d'aptitude) – catégorie B – Régime indemnitaire

Savoir

- Connaissance générale des collectivités territoriales et de leur fonctionnement
- Connaissance et respect de la réglementation
- Maîtrise des procédures internes
- Connaissances des acteurs et partenaires des politiques publiques
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de bureautique (Word, Excel, Power point, Internet) et professionnels concernés (JVS-Mairistem, SIG, Abellium...)
- Maîtrise des procédures financières et comptables (M14 notamment, M57 et comptabilité de stocks)
- Maîtrise du code de la commande publique

Savoir-faire

- Savoir travailler en réseau et en partenariat
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Capacité à organiser son travail en fonction de la charge fluctuante d'activité
- Savoir s'adapter aux publics
- Connaître les partenaires institutionnels
- Qualités rédactionnelles, maîtrise de l'orthographe et utilisation d'un langage adapté
- Travailler en mode projet

Savoir-être

- Sens des responsabilités
- Grande rigueur, sens de l'organisation, de l'anticipation
- Savoir travailler en équipe
- Dynamisme
- Être capable de prendre des initiatives, d'être autonome et de s'adapter
- Être force de proposition
- Partage et circulation de l'information
- Sens du service public
- Discrétion et secret professionnel
- Disponibilité, ponctualité et réactivité

CONDITIONS :

Temps de travail et horaires

Poste à temps complet (35 hebdomadaires – hors réunions)

Lieux d'exercice des fonctions

Maison Nord Limagne – 158 grande rue, 63260 Aigueperse

Poste à pourvoir le 1^{er} octobre 2021

Date limite de candidature : 29 septembre 2021

Candidatures à adresser à Monsieur le Président :

- Par voie postale à :

Communauté de communes Plaine Limagne
Maison Nord Limagne
158 grande rue - BP 23 – 63260 Aigueperse

- Par mail : rh@plainelimagne.fr

Les CVs et lettres de motivation doivent être accompagnées du dernier arrêté fixant la situation administrative.

<https://www.plainelimagne.com/>

Conditions particulières de travail

Travail régulier sur écran
Pas de port d'Équipement de Protection Individuelle (EPI) requis
Déplacements professionnels avec son véhicule personnel ou les véhicules de service

Risques professionnels connus, inhérents au poste

Risques psycho-sociaux
Utilisation d'écran
Chute de plain-pied lors de déplacement
Chute de hauteur (partie haute des armoires)
Risque routier
Risque incendie

Principales relations fonctionnelles

Internes :

Directeur général des services
Directeur général adjoint des ressources et du développement
Président, vice-présidents
Agents de la Communauté de communes Plaine Limagne

Externes :

Personnels et élus municipaux
Partenaires institutionnels
Partenaires économiques
Usagers

A Aigueperse, le

Le Président,

Claude RAYNAUD

Tout agent de la Fonction Publique Territoriale possède des droits et des devoirs définis par la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. La présente fiche de poste ne les expose pas tous expressément mais ceux-ci restent bien évidemment applicables.